

est vrai, mais moins en conséquence d'une mesure systématique des Romains pour dénationaliser la Gaule, que par suite de la marche naturelle des choses. La circonstance qui contribua le plus peut-être à faire disparaître la trace des peuples gaulois, ce fut l'imposition de nouveaux noms aux villes de la Gaule : or ces changements doivent être attribués bien plutôt à la courtoisie des vaincus qu'à un plan systématique des vainqueurs (1). C'est de la sorte que Bibracte, l'ancienne capitale des Éduens du temps de César, porta le nom d'Auguste (*Augustodunum*), et l'imposa bientôt après au territoire ou, pour mieux dire, à la cité des Éduens.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui bien difficile de déterminer exactement l'emplacement qu'occupaient les anciennes nations gauloises. Ainsi, dans la Première Lyonnaise, nous voyons bien représentés les Éduens, les Lingons et les Séguisaves, encore ces derniers ne sont-ils pas nommés expressément ; mais que sont devenus les *Ambarri*, les *Ambivareti*, les *Aulerci Brannovices*, les *Brannovii*, les *Boii*, les *Insubres*, les *Mandubii*, que les anciens auteurs (2) disent avoir fait

(1) Hélas ! il ne nous sied guère, à nous autres Français, qui changeons tous les jours, par esprit de servilisme, les noms des villes de nos colonies et de la France elle-même pour leur imposer ceux de nos princes, de reprocher aux Romains leur prétendu esprit de *dénationalisation*. Qui voudra bien étudier sans prévention l'histoire de la domination romaine reconnaîtra qu'il n'y en eut jamais d'aussi peu tracassière. Si l'on excepte la persécution bien excusable des Druides, les Romains ne gênèrent en rien les habitants du pays, et, en échange d'un peu d'or, leur donnèrent la civilisation, ce bien qui ne saurait être payé trop cher. Pour mon compte, je ne mets pas en balance ce que la Gaule perdit et ce qu'elle gagna à la conquête : le bilan est tout en sa faveur.

(2) Les *Insubres* sont mentionnés par Tite Live (V, 34), qui donne à leur pays le titre de *pagus Heduarum*. Quant aux autres noms cités ici, ils sont tirés des Commentaires de César (I, 11 et 28, et VII, 68 et 75), qui donne à tous ces peuples, le dernier excepté, le titre de clients des Éduens.